

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune : TUNIS

Période (trimestre) : 1^{er} Trimestre (01 Janvier 2017 au 31 Mars 2017)

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

- *Les projets en cours de mise en œuvre durant cette période sont catégorisés " C" la Commune a intégré le CGEAC dans le marché travaux, mais elle n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC dans le projet d'embellissement vu que ce projet a été reporté du 12^{ème} plan (prévu initialement en 2014) il faut préciser qu'il n'y a pas de mesure d'atténuation spécifique pour ces projets,*
- *les mesures d'atténuation ont été mises en œuvre surtout pour le projet de voirie (poussière et bruit) et les nuisances sont traitées par l'entreprise et le conducteur du chantier ou le surveillant des travaux et jusqu'à présent il n'y a pas de plaintes enregistrées de la part des riverains*
- *sommairement l'administration compte assurer par le contrôle la conformité au CGEAC,*
- *Aucune anomalie n'a été identifiée ou décelée lors des travaux durant la période,*

b) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période (trimestre).

N°	Indication du projet	Coût (en mille dinars)		Schéma de financement (en mille dinars)			Autofinanc (en mille dinars)	Emplacement (situation du projet)	Phase	
		Prévu par le PAI (en mille dinars)	Actualisé (en mille dinars)	subvention non affectée (en mille dinars)	subvention affectée (en mille dinars)	Prêt (en mille dinars)			Travaux	exploitation
1	Voirie et trottoirs	1.930	1.585	0	0	1500	85	El omrane sup, bab el khadhra, sidi el béchir et ettahrir	x	-
2	Embellissement	570	132.5	0	0	66.250	66.250	Ancienne médina	x	-

c) Suivi de la mise en œuvre des mesures prévu par les EE et des mesures correctives par projet

Phase travaux

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC en cours des travaux du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons			
1	Voirie et trottoirs		x	x					
2	Embellissement		x		x	La commune n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC vu que le projet a été reporté du 12 ^{ème} plan (prévu initialement en 2014)			

Remise en état des lieux à la fin des travaux : oui / non et préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Phase exploitation et maintenance

Aucun projet n'est en phase d'exploitation ils ne sont pas encore achevés

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

d) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : TUNIS	
Nom du point focal: Mongi BAKHOUCHE	
Trimestre : 1ere trimestre 2017 (1-1 au 31-03 2017)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	46
Résumé synthétique du type de plaintes :	

Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	46
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	
Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

e) Récapitulatif :

- Nombre total de visites réalisées
- Nombre total de non conformités relevées
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées
- Nombre total d'actions correctives clôturées
- Nombre de plaintes reçues
- Nombre de plaintes traitées
- Difficultés rencontrées

f) Dossiers annexes

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

g) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : TUNIS Nom du point focal: Mongi BAKHOUCHE Trimestre : 1ere trimestre 2017 (1-1 au 31-03 2017)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	46
Résumé synthétique du type de plaintes :	- Eclairage public - Occupation voies public - Nettoyement - Infraction bâtiments NB : On reçoit chaque jour plusieurs plaintes d'où les résolutions sont immédiates 1 ère trimestre 2017 278 plaintes (en général)
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	46
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune : TUNIS

Période (trimestre) : 2ème Trimestre (01 Avril 2017 au 30 Juin 2017)

h) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

- *Les projets sont toujours en cours de mise en œuvre durant cette période (de catégorie " C"), la Commune a aussi intégré le CGEAC dans le marché travaux du projet, il faut préciser qu'il n'ya pas de mesure d'atténuation spécifique pour ces projets,*
- *La Commune compte régulariser la situation du projet de réhabilitation du réseau d'éclairage public pour être conforme avec les procédures environnementales de la CPSCL et ce en intégrant le CGEAC dans le marché travaux du projet par l'établissement d'un avenant.*
- *les mesures d'atténuation ont été mises en œuvre surtout pour le projet de voirie (poussière et bruit) et les nuisances sont traitées par l'entreprise et le conducteur du chantier ou le surveillant des travaux et jusqu'a présent il n'y a pas de plaintes enregistrées de la part des riverains*
- *sommairement l'administration compte assurer par le contrôle la conformité au CGEAC,*
- *Aucune anomalie n'a été identifiée ou décelée lors des travaux durant la période,*

NB : La Commune a été assistée par l'agence régionale de la CPSCL pour rattraper les insuffisances enregistrées concernant la conformité avec les procédures environnementales et sociales du programme. En effet quatre séances de travail ont été dédiées à cette action d'assistance

i) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période (trimestre).

N°	Indication du projet	Coût (en mille dinars)		Schéma de financement			Autofinanc (en mille dinars)	Emplacement (situation du projet)	Phase	
		Prévu par le PAI (en mille dinars)	Actualisé (en mille dinars)	(en mille dinars)					Travaux	exploitation
				subvention non affectée (en mille dinars)	subvention affectée (en mille dinars)	Prêt (en mille dinars)				
1	Voirie et trottoirs	1.930	1.585	0	0	1500	85	El omrane sup, bab el khadhra, sidi el béchir et ettahrir	x	-
2	Embellissement	570	132.5	0	0	66.250	66.250	Ancienne médina	x	-
3	Réhab. Réseau éclairage public	686.441	627.845	0	0	192.640	493.801	El omrane, jebel jloud, sidi el bechir,el menzeh,ezzouhour,ettahrir	x	-

j) Suivi de la mise en œuvre des mesures prévu par les EE et des mesures correctives par projet

Phase travaux

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC en cours des travaux du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons			
1	Voirie et trottoirs		x	x	-	-	-	-	-
2	Embellissement	-	x	-	x	La commune n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC vu que le	-	-	-

						projet a été réporté du 12 ^{ème} plan (prévu initialement en 2014)			
3	Réhab. Réseau éclairage public	-	x	-	x	La commune n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC. La commune va élaborer un avenant pour intégrer les CGEAC au marché des travaux pour se conformer aux directives du PDUCL.	-	-	-

Remise en état des lieux à la fin des travaux : oui / non et préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Phase exploitation et maintenance

Durant cette période aucun projet n'est en phase d'exploitation ils ne sont pas encore achevés

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

k) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : Nom du point focal: Trimestre :	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	
Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	
Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

l) Récapitulatif :

- Nombre total de visites réalisées
- Nombre total de non conformités relevées
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées
- Nombre total d'actions correctives clôturées
- Nombre de plaintes reçues
- Nombre de plaintes traitées
- Difficultés rencontrées

m)Dossiers annexes

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

a) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : TUNIS Nom du point focal: Mongi BAKHOUCHE Trimestre : 2eme trimestre 2017 (1/4 au 30-06-2017)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	42
Résumé synthétique du type de plaintes :	- Eclairage public - Occupation voies public - Nettoyement - Infraction bâtiments NB : On reçoit chaque jour plusieurs plaintes d'où les résolutions sont immédiate 2 ème trimestre 2017 307 plaintes (en général)
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	40
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	2

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune : TUNIS

Période (trimestre) : 3ème Trimestre (01 Juillet 2017 au 30 Septembre 2017)

n) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

- *Les projets sont toujours en cours de mise en œuvre durant ce troisième trimestre de l'année 2017 (de catégorie " C"),*
- *les mesures d'atténuation ont été mis en œuvre et sont contrôlées par l'administration à travers les ingénieurs de la Commune et des surveillants des chantiers, les nuisances sont traitées par l'entreprise et le conducteur du chantier ou le surveillant des travaux et jusqu'a présent il n'ya pas de plaintes enregistrés de la part des riverains*
- *sommairement l'administration compte assurer par le contrôle la conformité au CGEAC,*
- *Aucune anomalies n'a été identifiée ou décelée lors des travaux durant la période,*

o) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période (trimestre).

N°	Indication du projet	Coût (en mille dinars)		Schéma de financement (en mille dinars)			Autofinanc (en mille dinars)	Emplacement (situation du projet)	Phase	
		Prévu par le PAI (en mille dinars)	Actualisé (en mille dinars)	subvention non affectée (en mille dinars)	subvention affectée (en mille dinars)	Prêt (en mille dinars)			Travaux	exploitation
1	Voirie et trottoirs	1.930	1.585	0	0	1500	85	El omrane sup, bab el khadhra, sidi el béchir et ettahrir	x	-
2	Embellissement	570	132.5	0	0	66.250	66.250	Ancienne médina	x	-
3	Réhab. Réseau éclairage public	686.441	627.845	0	0	192.640	493.801	El omrane, jebel jloud, sidi el bechir,el menzeh,ezzouhour,ettahrir	x	-
4	Réhab. Réseau éclairage public	799.100	600.000	0	0	420	180	El omrane sup, cité el khadhra	x	-

p) Suivi de la mise en œuvre des mesures prévu par les EE et des mesures correctives par projet

Phase travaux

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC en cours des travaux du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons			
1	Voirie et trottoirs		x	x	-	-	-	-	-
2	Embellissement	-	x	-	x	La commune n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC vu que le projet a été reporté du 12 ^{ème} plan (prévu initialement en 2014)	-	-	-

3	Réhab. Réseau éclairage public	-	x	-	x	La commune n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC. La commune va élaborer un avenant pour intégrer les CGEAC au marché des travaux pour se conformer aux directives du PDUCL.	-	-	-
4	Réhab. Réseau éclairage public	-	x	-	x	La commune n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC. La commune va élaborer un avenant pour intégrer les CGEAC au marché des travaux pour se conformer aux directives du PDUCL.	-	-	-

Remise en état des lieux à la fin des travaux : oui / non et préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

q) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune :	
Nom du point focal:	
Trimestre :	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	
Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	
Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

r) Récapitulatif :

- Nombre total de visites réalisées
- Nombre total de non conformités relevées
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées
- Nombre total d'actions correctives clôturées
- Nombre de plaintes reçues
- Nombre de plaintes traitées
- Difficultés rencontrées

s) Dossiers annexes

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

a) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : TUNIS Nom du point focal: Mongi BAKHOUCHE Trimestre : 3 ème trimestre 2017 (1-7 au 30-09-2017)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	34
Résumé synthétique du type de plaintes :	- Eclairage public - Occupation voies public - Nettoyement - Infraction bâtiments NB : On reçoit chaque jour plusieurs plaintes d'où les résolutions sont immédiates 3 ème trimestre 2017 : 402 plaintes (en général)
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	28
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	6

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune : TUNIS

Période (trimestre) : 4ème Trimestre (01 Octobre 2017 au 31 Décembre 2017)

t) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

- *Les projets sont toujours en cours de mise en œuvre durant ce quatrième trimestre de l'année 2017 (de catégorie " C"),*
- *les mesures d'atténuation ont été mis en œuvre et sont contrôlées par l'administration à travers les ingénieurs de la Commune et des surveillants des chantiers, les nuisances sont traitées par l'entreprise et le conducteur du chantier ou le surveillant des travaux et jusqu'a présent il ya quelque plaintes enregistrés de la part des riverains et qui sont été traité dans les délais.*
- *sommairement l'administration compte assurer par le contrôle la conformité au CGEAC,*
- *Aucune anomalie n'a été identifiée ou décelée lors des travaux durant la période,*

u) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période (trimestre).

N°	Indication du projet	Coût (en mille dinars)		Schéma de financement (en mille dinars)			Autofinanc (en mille dinars)	Emplacement (situation du projet)	Phase	
		Prévu par le PAI (en mille dinars)	Actualisé (en mille dinars)	subvention non affectée (en mille dinars)	subvention affectée (en mille dinars)	Prêt (en mille dinars)			Travaux	exploitation
1	Voirie et trottoirs	1.930	1.585	0	0	1500	85	El omrane sup, bab el khadhra, sidi el béchir et ettahrir	x	-
2	Embellissement	570	239	0	0	119.5	119.5	Ancienne médina	x	-
3	Réhab. Réseau éclairage public	686.441	638	0	0	192.640	445.360	El omrane, jebel jloud,sidi el bechir,el menzeh,ezzouhour,ettahrir	x	-
4	Réhab. Réseau éclairage public	799.100	600.000	0	0	420	180	El omrane sup, cité el khadhra	x	-

v) Suivi de la mise en œuvre des mesures prévu par les EE et des mesures correctives par projet

Phase travaux

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC en cours des travaux du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons			
1	Voirie et trottoirs		x	x	-	-	-	-	-
2	Embellissement	-	x	-	x	La commune n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC vu que le projet a été reporté du 12 ^{ème} plan (prévu initialement en 2014)	-	-	-

3	Réhab. Réseau éclairage public	-	x	-	x	La commune n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC. La commune a élaboré un avenant pour intégrer les CGEAC au marché des travaux pour se conformer aux directives du PDUGL.	-	-	-
4	Réhab. Réseau éclairage public	-	x	-	x	La commune n'a pas procédé à l'intégration des CGEAC. La commune a élaboré un avenant pour intégrer les CGEAC au marché des travaux pour se conformer aux directives du PDUGL.	-	-	-

Remise en état des lieux à la fin des travaux : oui / non et préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

w) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : Commune de TUNIS Nom du point focal: Trimestre : Octobre / Novembre / Décembre 2017	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	18
Résumé synthétique du type de plaintes :	Curage des regards des eaux pluviales aménagement des trottoirs
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	18
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	0

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	0
Résumé synthétique du type de plaintes :	-----
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	-----
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	-----

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

x) Récapitulatif :

- Nombre total de visites réalisées : 18
- Nombre total de non conformités relevées : 0
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées : 14
- Nombre total d'actions correctives clôturées : 12
- Nombre de plaintes reçues : 18
- Nombre de plaintes traitées : 18
- Difficultés rencontrées

y) Dossiers annexes

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL

Nom de la commune : Commune de TUNIS Nom du point focal : Arr OMRANE SUP – Arr. KHADRA Trimestre : 2 éme trimestre 2017 (projet de rénovation 42/2017)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	8 plaintes ont été enregistrées pendant cette période.
Résumé synthétique du type de plaintes :	Déplacement des candélabres
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	7 plaintes sont traitées (candélabres déplacés)
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	1 plainte non traités (candélabre resté à sa place)

Nom de la commune : Commune de TUNIS Nom du point focal : Arr OMRANE SUP – Arr. KHADRA Trimestre : 3 éme trimestre 2017 (projet de rénovation 42/2017)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	6 plaintes ont été enregistrées pendant cette période.
Résumé synthétique du type de plaintes :	Déplacement des candélabres
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	6 plaintes sont traitées (candélabres déplacés)
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	-----

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Nom de la commune : Commune de TUNIS Nom du point focal : Arr OMRANE SUP – Arr. KHADRA Trimestre : 4 eme trimestre 2017 (projet de rénovation 42/2017)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	40 plaintes ont été enregistrées pendant cette période.
Résumé synthétique du type de plaintes :	- Eclairage public - Occupation voies public - Nettoyement - Infraction bâtiments NB : On reçoit chaque jour plusieurs plaintes d'où les résolutions sont immédiates 4 éme trimestre 2017 387 plaintes (en général)
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	38 plaintes sont traitées (candélabres déplacés)
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	2